

REVUE DE PRESSE



10 MAI 2016

> 23 MAI 2016



Mercredi 11 mai 2016 / Neuves-Maisons

L'école de musique en tournée



Un final avec tous les artistes E3M sur la scène du Jean l'Hôte

Vendredi soir, une bonne partie des sièges du centre culturel Jean-l'Hôte à Neuves-Maisons était occupée par les spectateurs venus voir le concert de l'école de musique de Moselle et Madon organisé à l'occasion de sa tournée sur le territoire.

Le spectacle intitulé "A l'heure du temps" était divisé en tableaux, le premier évoquant l'évolution de l'homme, le second présentant le rythme des saisons, le troisième concernant la gestion du temps dans tous les sens du terme et le dernier mettant en lumière les phénomènes intemporels. Si la musique et les percussions étaient forcément au cœur du spectacle, celui-ci a mis sous les projecteurs des artistes venant d'autres horizons, comme la danse et le théâtre.

Pendant plus de deux heures, l'école de musique et ses invités ont offert un beau spectacle éclectique au public. Pour produire son concert, l'école de musique E3M s'est appuyée sur des partenaires comme l'atelier du savoir faire pour les décors ou la compagnie "Crache texte" pour la partie présentation et théâtre.

Vendredi 13 mai 2016 / Xeulilly

Réduire les déchets alimentaires



La remise des diplômes contre la lutte du gaspillage alimentaire.

De plus en plus de collectivités se préoccupent du gaspillage alimentaire au sein des cantines scolaires. Depuis plusieurs semaines et avant les dernières vacances scolaires, des étudiants de première année de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy, en liaison avec la CCMM se sont rendus sur place pour suivre et conseiller sur les bonnes pratiques, à mettre en place et à observer afin de réduire les différents déchets alimentaires de la restauration scolaire, à la salle polyvalente. Beaucoup de bonnes prescriptions

avaient été mises en place auparavant par l'équipe d'animation du périscolaire, après une première présentation de l'opération, suivie de cinq interventions qui ont permis de sensibiliser les enfants avec des jeux, concours d'affiches, saynète et une course de relais sur les restes alimentaires à recycler et à jeter. Au final, la table la plus performante fut récompensée. Cinq pesées ont été enregistrées : 1,700 kg = 42 repas ; 0,900 kg = 43 repas ; 0,800 kg = 45 repas ; 4,500 kg = 53 repas ; 1,800 kg = 41 repas. A l'issue de ce suivi, tous les enfants ont reçu un diplôme d'honneur contre la lutte du gaspillage alimentaire. Une démarche utile pour tous, de bons réflexes à adopter chaque jour, à l'extérieur et à la maison.

Solidarité et transports

Les élus n'ont eu que deux délibérations à voter lors du dernier conseil communautaire qui s'est déroulé jeudi 12 mai à 18 h 30 dans la salle polyvalente des Bosquets à Maron.

A l'unanimité, le conseil a approuvé le contrat territoire solidaire. Celui-ci est un dispositif d'appui aux projets territoriaux, à l'animation et au développement entre le département et les territoires. Il prendra en compte les besoins des habitants, des acteurs économiques, sociaux et associatifs. Le CTS repose sur les principes majeurs que sont la solidarité, en favorisant les territoires les plus fragiles, l'ancrage territorial, la contractualisation, la coordination entre les acteurs du territoire, L'État et la Région. Enfin, le conseil communautaire a approuvé la convention de groupement de commande entre la CCMM et la commune de Neuves-Maisons concernant les transports scolaires et périscolaires. L'objectif de ce groupement est d'obtenir un tarif préférentiel et ainsi faire baisser le coût du transport.

Comme l'an passé, la communauté de communes sera désignée comme coordonnateur du groupement de commandes.

Moselle et Madon : « Grandir » avec la Filoche



Le cycle grandir de la Filoche présenté au public.

Vendredi soir, la Filoche inaugurait le cycle « Grandir » et présentait son programme au public. Si l'enfant sera au coeur du nouveau thème de la médiathèque, les spectacles, les expositions et les ateliers aborderont tout ce qui se cache derrière le mot grandir.

« Grandir, ce n'est pas seulement gagner quelques centimètres ou années supplémentaires. On grandit surtout au travers de nos apprentissages, de nos rêves, nos révoltes, nos bêtises... Tout le temps, jusqu'à la fin. On apprend au contact des autres et des expériences et surprises multiples que la vie nous réserve. C'est un peu de tout ça qu'on parlera durant ce cycle thématique jalonné d'une quinzaine de rendez-vous à ne pas manquer », soulignait Max Lehembre, directeur de la Filoche.

Pendant plusieurs semaines, la Filoche va vivre au rythme du nouveau thème. Que ce soit dans les livres, les expositions, les ateliers ou des rencontres avec des artistes, la Filoche va proposer une multitude d'animations. Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Filoche, à consulter les brochures distribuées par la médiathèque ou à se rendre sur le site de la médiathèque.

Samedi 21 mai 2016 / Viterne

La Filoche aux Alisiers



Les CM des Alisiers.

Trois demi-journées ont été consacrées à la classe des CM des Alisiers, aux jeux de construction, en partenariat avec la section ludothèque de la Filoche. Logique, prise de risques, précision, réalisation de montages d'après des notices, parfois même les yeux bandés et sous la direction d'un coéquipier... L'esprit d'équipe est ainsi indispensable ! Un apprentissage ludique à la citoyenneté, à l'acquisition de valeurs de « faire ensemble » et à la coopération.

Dimanche 22 mai 2016 / Neuves-Maisons

Le ludobus à disposition



L'atelier lecture interactive du ludobus a eu beaucoup de succès

Samedi 14 mai après-midi, le Secours populaire a invité le ludobus de la Filoche, lors de sa traditionnelle distribution alimentaire.

Garé juste devant les locaux du Secours Populaire situés au rez-de-chaussée de la résidence André-Clerbout, le nouveau ludobus a tout de suite attiré le regard des plus petits.

Une fois installés sur le gazon, les enfants, qui attendaient leurs parents, n'ont pas hésité à s'approcher et à venir jouer.



COMMUNES

CCMM

Mutualisation en vogue au conseil

Lors du dernier conseil, le maire a fait part de plusieurs conventions à approuver. La première concernait l'actualisation du plan des chemins de randonnées validé en 2012. Le conseil a approuvé la mise à jour après la proposition du maire de supprimer la ligne sur l'entretien des chemins, ces derniers étant par obligation entretenus par la commune. La seconde convention concernait le groupement de commandes de gaz naturel avec la communauté urbaine du Grand Nancy. Le maire explique que cette adhésion permettra une économie annuelle de 10 % sur la facture de gaz. Le conseil valide la proposition et rejoint les 90 collectivités adhérentes. Une troisième convention avec la CCMM concernait le projet ados : le conseil adopte à l'unanimité la convention dont le montant de participation pour 2016 est de 8 520 EUR, identique à 2015 et susceptible d'être diminué en fonction des subventions perçues par la communauté de communes. Autre convention avec l'approbation du schéma de mutualisation avec la CCMM. Il y a obligation de mettre en place un projet de mutualisation pour la durée du mandat. Le but selon le président de la CC est d'être « ensemble plus cohérents et plus efficaces en mettant en commun un échange de matériel et services ». Le conseil approuve la proposition émise par la CCMM. Les 2 derniers points concernaient un ajustement du budget : inscrire le fonds de compensation de la TVA que la commune perçoit sur l'investissement de l'année précédente. La somme de 12 114 EUR est inscrite en recettes et affectée en dépenses pour les travaux de l'éclairage public. Le maire propose l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 100 000 EUR pour régler les factures et dépenses mensuelles obligatoires dans l'attente du versement de recettes. La proposition du crédit mutuel est retenue pour 150 EUR de frais de dossier et au taux actuel de 1,10 %. Approbation à l'unanimité.

Une enquête sur les temps d'activités péri-éducatives

Dernièrement, l'équipe municipale avait convié les parents d'élèves du groupe scolaire Jean-Rostand pour présenter le résultat de l'enquête menée en début d'année sur la qualité du service proposé au moment des temps d'activités péri-éducatives.

Après l'accueil du maire qui félicita chaleureusement les présents tout en regrettant qu'il n'y ait pas d'avantage de public, la parole fut donnée à Corinne Weigerding, conseillère déléguée aux affaires scolaires, et Aurore Mourot, coordinatrice des TAP.

La présentation sous forme d'un diaporama clair et précis a permis de faire ressortir les points suivants : 68,7 % de réponses sont revenues.

66 % des personnes qui ont retourné le questionnaire sont globalement satisfaites du service rendu, 80 % sont satisfaites de la diversité des activités proposées, 89 % sont satisfaites de l'adaptation des activités, 68 % estiment que la tarification est justifiée (1 EUR de l'heure), enfin le mode d'inscription convient à 86 % des personnes concernées.

Toutefois, à la lumière des réponses, la municipalité a décidé de réaliser un trombinoscope des intervenants. Un intervenant de l'équipe des animateurs sportifs sera délégué à chaque réunion de classe à la rentrée. Des bénévoles de la commune seront sollicités par le biais du bulletin communal pour proposer de nouvelles activités.

Réspecter les rythmes des enfants

Une information sur l'ensemble des activités proposées aux enfants sera donnée aux parents, en même temps que les feuilles d'inscription aux TAP.

Le maire a rappelé que les TAP ne peuvent avoir lieu qu'au même moment pour toutes les classes du groupe scolaire, ce qui ne permet pas de proposer les TAP à 13 h 30 pour les classes maternelles et à 15 h 30 pour les classes élémentaires. De même, comme la réforme des rythmes scolaires vise à réduire le temps d'enseignement journalier, l'idée de regrouper les TAP en une seule demi-journée ne peut pas être retenue.

Après des échanges cordiaux et enrichissants suite à la présentation du projet éducatif de territoire, le verre de l'amitié a été servi.

Mardi 17 mai 2016 / Neuves-Maisons

Deux nouveaux conseillers municipaux

Ce n'était pas prévu à l'ordre du jour du conseil municipal vendredi soir mais nécessité faisant loi, il a fallu remplacer deux élus, Marc Colin, décédé et Maryline Georges-Bernard, démissionnaire. Calegero (dit Lino) Buttice, 55 ans, professeur de musique, correspondant de presse et animateur d'associations, en 25e position sur la liste de la majorité, a donc logiquement pris ses fonctions, la 24e, Suzy Marquet, étant devenue employée communale.

La démission de Maryline Georges-Bernard qui présidait la liste d'opposition Neuves-Maisons Demain (NMD) en a surpris plus d'un. Des « raisons personnelles » sont invoquées.

Le suivant sur la liste, Frédéric Roger s'étant effacé car n'ayant plus d'attache à Neuves-Maisons, c'est Joël Ouali, 65 ans, commerçant retraité, qui devient conseiller municipal.

Un nouveau président du groupe sera désigné prochainement. Après une minute de silence à la mémoire de Marc Colin, le poste d'adjoint vacant a été dévolu à Daniel Willer, auparavant délégué à l'enfance et au scolaire. Delphine Gilain devient conseillère déléguée.

Ne restait plus qu'à examiner l'ordre du jour en 16 points contenus dans un dossier de plus de cent pages.

L'approbation des comptes de 2015, des subventions à neuf associations ayant participé aux animations pré-éducatives (1.280 EUR au total), de 3.000 EUR au GSNM pour l'organisation de deux tournois, des conventions avec l'Atelier du Savoir fer, le CCAS et les ados de Besoin d'air ont été approuvées à l'unanimité après des questions posées par M. Pomares (NMD).

Les projets d'urbanisation ont été brièvement abordés par le maire Jean-Paul Vichelin, dont celui des Hauts-de-Moselle (qui s'appelait Haut-des-Vaches), un projet qui va de 2015 à 2026, concerne 42 parcelles sur 47.041 m², la construction de 300 à 350 logements (chiffres non précisés) avec « des risques de mouvements de terrains ». Cet immense projet est mené avec la commune de Chaligny.



ACTUALITES

DIVERSES

France Elévateur vise toujours plus haut



Laurent Leclerc, directeur commercial export de l'entreprise.

L'entreprise France Elévateur, installée à Flavigny-sur-Moselle (54), a grandi malgré la crise. Sous l'impulsion de l'ancienne direction, elle est passée de 17 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2006 à 42 millions en 2013. De 115 salariés à 201 aujourd'hui. Dirigée depuis 2014 par Stephan Pham, la société, conceptrice de nacelles élévatrices pour travaux en hauteur (de 9 à 35 m), continue à

progresser.

Pour se démarquer de la concurrence et gagner sa place de leader sur le marché français, France Elévateur a fait du « sur-mesure » sa spécificité. Boosté par des normes de sécurité toujours plus contraignantes, le marché « nous pousse à innover sans cesse et à trouver des solutions adaptées à chacune des demandes de nos clients », explique Laurent Leclerc, directeur commercial export. 450 camions équipés par France Elévateur sortent annuellement du site meurthe-et-mosellan qui s'est ouvert à l'export il y a trois ans. Les ventes à l'étranger représentent 10 % du chiffre d'affaires. L'objectif est « d'atteindre les 40 % d'ici 2020, sans baisser la part française », précise Laurent Leclerc.

Pour cela, l'entreprise mise sur sa capacité à répondre aux contraintes des marchés extérieurs : « A Chypre par exemple, les Télécoms ont besoin de véhicules les plus compacts possible. Il nous faut comprendre les spécificités de chaque pays. En Angleterre, en Belgique, la réglementation n'impose pas la présence d'un personnel au sol lors de l'utilisation d'une nacelle, comme c'est le cas en France. Cela nous oblige à adapter nos produits en conséquence ».

Pour aller toujours plus loin dans l'innovation, France Elévateur s'appuie sur un bureau d'études de 17 ingénieurs et techniciens supérieurs. Au rang des exploits technologiques de l'entreprise : le bras élévateur isolant qui permet d'intervenir sur des lignes à haute tension non coupées ; ou parmi les plus récents le véhicule 100 % électrique compact 9 m télescopique apte à se faufiler dans les endroits les plus congestionnés d'une ville.

Pour gérer la maintenance au plus près des clients, France Elévateur compte 10 agences de service après-vente en France. Et deux filiales : une en Allemagne, une en Belgique ». L'entreprise a compris l'importance d'avancer en réseau. Elle s'appuie entre autres sur Business France qui favorise le développement international des entreprises. Elle est aussi membre du cluster « Engins de maintenance et de manutention » du Creusot en Bourgogne.

Marie-Hélène VERNIER